

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAVASSE**

SEANCE DU 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 du mois de décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise QUENARDEL, Maire.

Présents : QUENARDEL Françoise – LALANNE Claude - CHASTAN Thierry – DE DIANOUS Antoine - BONNARD-DREVARD Nathalie - FAURE Joël - MOUTON Martine - LERAT Frédéric - ARNAUD Alexandre – GONTARD Christopher – UGHETTO Dominique.

Absent avec procuration : FIERE Pascale (BONNARD-DREVARD Nathalie) - MOULIN Geneviève (Thierry CHASTAN) - LIOTARD Régine (LALANNE Claude)

Secrétaire de séance : Christopher GONTARD

Délibération 1.5

Objet : Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes de Savasse

Madame le Maire expose que le Comité des Fêtes de Savasse a sollicité une subvention exceptionnelle de 1 500 euros auprès de la Commune, liée à l'organisation d'une manifestation et plus particulièrement au tir d'un feu d'artifice, le 9 décembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer au Comité des Fêtes de Savasse une subvention exceptionnelle de 1 500 euros.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Savasse, le 13 décembre 2023
Le Maire,

